

# Synthèse

Parmi les 6 millions d'habitants de Nouvelle-Aquitaine, 52 % sont des femmes. La part des femmes est encore plus grande dans la population âgée (61 % des 75 ans ou plus). L'espérance de vie à la naissance des femmes est en effet plus élevée que celle des hommes (85,7 ans contre 79,9 ans). Néanmoins, la différence se réduit, puisque les femmes avaient une espérance de vie supérieure de 7,5 ans en 2000, contre 5,8 en 2020. En Gironde, l'espérance de vie est la plus élevée de la région, avec 86,0 ans pour les femmes et 80,9 ans pour les hommes. À l'inverse, l'espérance de vie est moins élevée dans la Creuse tant pour les femmes (83,5 ans) que pour les hommes (77,7 ans).

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. Seulement 33 % des Néo-Aquitaines âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 47 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54 % en France). Cette part est encore plus faible pour les femmes vivant dans la Vienne (24 %), mais plus élevée dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (40 %). Ensuite, entre 25 et 29 ans, les femmes sont plus souvent en couple ou à la tête d'une famille monoparentale que les hommes (64 % contre 46 %). Plus largement, entre 25 et 49 ans, les femmes vivent moins souvent seules, mais la situation s'inverse après 65 ans, les hommes étant moins souvent en situation de veuvage.

Dans la région, comme au niveau national, l'âge moyen de l'accouchement a augmenté. Il est passé de 29,2 ans en 2000 à 30,7 ans en 2020 dans la région (respectivement 29,3 et 30,8 ans en France). Le nombre d'enfants par femme est plus bas qu'en France : l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 164 enfants pour 100 femmes, contre 182 en France. Dans la région, il oscille entre 160 en Gironde et 182 dans le Lot-et-Garonne.

La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. Dans la région, 9 % des femmes de 25 à 34 ans et 16 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1 % et 4 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 43 % contre 32 %).

En termes de niveau d'études, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes, en particulier chez les jeunes. Ainsi, avant 24 ans, 27 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 20 % des hommes (respectivement 30 % et 21 % au niveau national). La part des femmes diplômées du supérieur est plus élevée dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde (31,5 %). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (21 %) dépasse celle des femmes (18 %) dans la région.

Cet écart reflète en partie les choix d'orientation dans le secondaire. En classe de terminale à la rentrée 2020, les femmes sont en effet majoritaires dans les effectifs de lycée général (56 %). Elles représentent près de la moitié des effectifs de lycée technologique (48 %) et sont moins nombreuses que les hommes dans les lycées professionnels (41 %). En terminale générale, les femmes sont plus nombreuses (entre 61 % et 74 %) que les hommes dans les spécialités littéraires, artistiques, économiques, histoire-géographie et sciences de la vie. Elles sont minoritaires dans les autres spécialités scientifiques, hormis la physique qui est davantage mixte (47 %). En terminale technologique, les femmes dominent largement les effectifs des séries Santé et social, Design et arts appliqués (plus de 80 %). Elles sont plus nombreuses que les hommes dans les séries Laboratoire, Hôtellerie et restauration (60 %) et à part égale en série Management et gestion. En revanche, elles sont très minoritaires dans la série Industrie et développement durable (8 %). En terminale professionnelle, le choix des spécialités est très polarisé selon le sexe. Les spécialités les plus féminisées sont Coiffure et esthétique, Habillement ou les spécialités Sanitaires et sociales (de 87 à 99 % des effectifs). Deux spécialités ont des effectifs plus mixtes : les spécialités plurivalentes des Services (64 %) et les Techniques de l'image, du son, spectacle (56 %). Cinq spécialités attirent moins de 5 % des femmes, en particulier, Énergie et génie climatique, Électricité et électronique ou Structures métalliques (1 à 3 %).

Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 60 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi contre 42 % des femmes du même âge (respectivement 60 % et 38 % en France). Les femmes de ce profil ont le plus de difficultés à trouver un emploi en Haute-Vienne (37 %), en Charente et en Lot-et-Garonne (39 % chacun). À l'inverse, en Corrèze elles sont 47 % à être en emploi.

Entre 15 et 64 ans, les femmes sont un peu moins insérées dans la population active que les hommes. Leur taux d'activité est de 73 % contre 77 % pour les hommes. Si l'écart est plus marqué aux jeunes âges (38 % contre 46 % entre 15 et 24 ans), il se réduit ensuite. Comme les hommes, le taux d'activité des femmes est le plus important pour les 25-49 ans.

La situation des femmes dans le marché du travail dépend, plus que les hommes, de leur configuration familiale. Pour celles n'ayant pas d'enfant, le taux de chômage est moins élevé que celui des hommes dans la même situation. Par contre, les femmes avec enfant(s) sont plus souvent au chômage que les hommes. Par ailleurs, les femmes sont cinq fois plus souvent à temps partiel que les hommes lorsqu'elles ont un enfant, et six fois avec deux enfants.

Quand elles sont salariées, les femmes exercent le plus souvent comme employées (49 % des salariées de la région). Seules 13 % sont cadres, contre 18 % des hommes. Les femmes ouvrières sont peu nombreuses (14 %) alors que près de la moitié des hommes le sont. En termes de métiers, les femmes occupent le plus souvent des postes d'agents d'entretien (7 % des femmes en emploi), aides soignantes (6 %) ou enseignantes (5 %). Les hommes sont quant à eux plus souvent conducteurs de véhicules, ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment ou agriculteurs.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes de la région est inférieur à celui des hommes. Il atteint 24 506 euros contre 28 323 euros pour les hommes. Cet écart s'explique majoritairement par la différence des postes occupés. Toutefois, même en tenant compte de ces différences, un écart de rémunération demeure. Les écarts salariaux augmentent avec l'âge, semblant montrer qu'ils se perpétuent tout au long des carrières. Au niveau départemental, les écarts de salaires sont sensiblement plus faibles en Creuse (les femmes gagnent 7 % de moins que les hommes à temps de travail équivalent) et dans les Deux-Sèvres (8 % de moins) qu'au niveau régional (13 % de moins).

En 2021, 14 % des Néo-Aquitains vivent sous le seuil de pauvreté au sens monétaire. Les familles monoparentales, qui ont très majoritairement une femme à leur tête, sont les plus exposées à la pauvreté. Ainsi, 31 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme vivent sous le seuil de pauvreté. Ce taux de pauvreté des familles monoparentales concerne même 35 % de la population dans le Lot-et-Garonne et la Vienne. En Creuse, 33 % des familles monoparentales vivent sous ce seuil, que l'adulte référent soit une femme ou un homme.

Les femmes sont également sous-représentées dans certains mandats électifs. En ce qui concerne la place des femmes dans la vie publique, la parité n'est pas encore atteinte. Si les modes de constitution des listes permettent aux femmes de représenter 43 % des conseillers municipaux, seulement 23 % des maires sont des femmes dans la région.